

Procès-verbal de la réunion n° 12 du Conseil d'Administration du 1er février 2016

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre
Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*) P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet,
B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusés : J. Ringlet (*raisons médicales*), B. Bresmal (*raisons médicales*), P Flament (*Mission FIBA*)

La réunion, qui se tient à Jambes débute à 18h00

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par les membres du CDA

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 janvier 2016

Le procès-verbal du conseil d'administration du 11 janvier 2016 tel que publié dans la newsletter 623 du 22 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité par les membres du CdA.

3. Suivi des décisions du CDA

3.1. AWBB fédération sportive écoresponsable

Le dossier est en cours.

3.2. Pointage des employés AWBB

3.3 Le secrétaire-général fait part du fait que le système fonctionne.

3.4. Liens pour la compétition Prombas

A. Geurten confirme le fait que les résultats des compétitions PROMBAS sont accessibles sur le site AWBB

3.5. Colloque « Filles et Garçons dans une même équipe »

Le 21 janvier dernier, le secrétaire-général a représenté l'AWBB à cette journée d'étude et il transmet la documentation reçue aux membres du conseil d'administration. L'examen de ces documents sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

4. Examen des dossiers traités par le CDA SHN du 21 janvier 2016

4.1. Gestion des équipes nationales

Le conseil d'administration confirme, à l'unanimité, les propositions de la direction technique qui ont fait l'objet d'un avis favorable du CDA SHN relatives à la nomination des membres AWBB dans les staffs des différentes équipes nationales.

Le conseil d'administration constate et apprécie l'implication croissante de la DT dans les BNT.

Une attention particulière est donnée à la composition du staff U16 garçons qui n'est pas terminée..

Par ailleurs, une réflexion sera entamée pour la prochaine olympiade.

4.2. Formation décentralisée à Estaimpuis / formation des cadres 2016

4.2.1. A la demande expresse du conseil d'administration, le directeur technique a rédigé un cahier de charges type pour l'organisation d'une formation décentralisée pour le premier niveau. En 2016, une formation décentralisée sera organisée à Estaimpuis. Parmi les conditions, il convient de relever :

- mise à disposition du matériel et des infrastructures demandées
- facture des salles à fournir à l'AWBB au tarif ADEPS
- 15 inscriptions payées avant le 28/02

4.2.2. L'ADEPS a informé les fédérations sportives qu'il faudra désormais payer les droits d'homologation anticipativement pour tous les candidats inscrits aux cours

Le conseil d'administration suit la proposition du CDA SHN de payer lesdits droits mais de régulariser auprès de l'ADEPS sur le caractère anormal de la situation.

4.2.3. L'affiliation « Sportif de Haut niveau » est toujours à l'étude chez REAL.

4.2.4. Bilans financiers 2015

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du fait que les justificatifs du « Plan basket 2015 » et du « plan-programme 2015 » seront rentrés dans les délais et couvriront les subsides reçus.

Ils félicitent chaleureusement R. Obsomer, directeur technique et W. Ridouan, comptable pour l'excellence de leurs prestations.

4.2.5. Mytime

Les derniers problèmes ont été débattus.

4.2.6. Stages Masterclass

A l'initiative du directeur technique, l'AWBB organisera des stages en collaboration avec l'ADEPS pendant les grandes vacances à LLN.

Le conseil d'administration suit la proposition du CDA de désigner Julien Marnegrave comme chef de projet.

En ce qui concerne l'encadrement, priorité sera donnée aux coaches régionaux et coaches provinciaux

4.2.7. Journées 28-29 mai LLN

A l'initiative du directeur technique, l'AWBB organisera deux journées de clôture de la saison lors du dernier week-end de mai à LLN.

Projet de programme :

- Tournoi Minibasket (Blocry) 3&3 + 4c4
- Tournoi Handibasket (Blocry) – 2 matches
- Tournoi 3x3 – seniors H et D
- Cours et examens Ani / Msi 12h30 (Auditoires)
- Cours MsEd 12h00 (Auditoires)
- Formation Arbitres ? (Auditoires et/ou Blocry)
- Formation / information dirigeants / journée bénévoles

Le conseil d'administration suit la proposition du CDA SHN de désigner R. Obsomer comme chef de projet.

4.2.8 Projets 3 X 3

4.2.8.1. Compétitions internationales

Les membres du CDA SHN font écho du large débat qui a eu lieu sur la participation des équipes nationales aux différents championnats du Monde et d'Europe. Indépendamment du fait que la VBL hésite à participer à certains événements internationaux, ils ont pesé le pour et le contre d'une participation avec une équipe composée à 100% par des membres AWBB.

Le conseil d'administration suit la proposition du CDA SHN de participer aux différentes compétitions internationales à la condition expresse de garantir le respect du budget voté en novembre 2015.

Une première approche des dépenses a permis de cadrer les dépenses dans les limites budgétaires.

Le directeur Technique et le président du département sont responsables du projet.

4.2.8.2. Compétitions nationales

Le département 3 X 3 envisage d'organiser : 3 événements jeunes pendant l'été : Liège, Bxl, Luxembourg.

Vu l'expertise de la VBL dans l'organisation d'événement 3x3, la collaboration de la VBL sera demandée pour l'élaboration du calendrier, la mise à disposition de matériel. La collaboration VBL sur dates, expertise, matériel sera demandée.

Un groupe de travail composé de JP Van Helen, R. Obsomer, S. Benaïssia et Hervé Forthomme se charge de la réalisation du projet.

4.2.9 La finalisation du projet « Licences techniques » est cours.

Un devis est demandé à Real.

4.2.10 Centre de formation

Le conseil d'administration suit la proposition du CDA SHN de fixer le nombre de stagiaires du CFR comme suit :

Année académique 2016-2017 : 28 garçons – 16 filles

4.2.11. Plan basket 2016

Au cas où le cabinet du Ministre des Sports confirme l'existence d'un « Plan Basket » en 2016, le conseil d'administration suit la proposition du CDA SHN de rentrer un document .

4.2.12. Création d'une division D2 nationale Dames

La direction technique a présenté un projet qui est en cours d'examen.

4.2.13. Procédure espoirs sportifs

Il est rappelé que la procédure d'octroi du statut espoir sportif doit être publiée pour le 30/04 pour la saison 2016-2017.

4.2.14. Jeux de la Francophonie

L'AWBB a reçu l'invitation de participer aux jeux de la francophonie 2017.
Les informations connues à ce jour :

- Abidjan 21 au 30 juillet 2017
- Filles nées de 1992 à 1999
- Communication possible avec cellule de l'ADEPS

Le conseil d'administration suit la proposition du CDA SHN de désigner Cathy Populaire comme responsable du projet.

5. Dossiers administratifs

5.1. Dossier Assurance

Le secrétaire-général commente les derniers documents rédigés à la lumière des remarques formulées par le conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration marquent, à l'unanimité, leur accord de principe et se proposent de présenter le dossier à la Commission financière avant l'assemblée générale du 19 mars 2016.

6. Assemblée générale du 19 mars 2016.

6.1. Examen des propositions de modifications statutaires après la commission législative du 20 janvier 2016

Après une lecture attentive et complète, les membres du conseil d'administration s'accordent sur la rédaction de certains amendements, la formulation de certains commentaires. Ils chargent le président de les relayer à la commission législative.

6.2. Modalités d'élaboration du bilan 2015

Le trésorier-général confirme que les travaux sont en cours.

5.3. Ordre du jour

Le projet rédigé par le président est approuvé et fait l'objet de la répartition des tâches suivantes :

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires (V.Laurent)
2. Rapport du vérificateur régional et approbation (document 1)
3. Approbation du bilan 2015 (document 2) M Collard
4. Décharge aux membres du Conseil d'administration et au Vérificateur régional
5. Approbation des taux de l'assurance régionale

5.1.présentation de la nouvelle police d'assurance L.Lopez

6. Approbation des Conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration (V.Laurent)
7. Approbation des interprétations données par la Commission Législative
8. Interpellations et motion de confiance
9. Tableau d'éligibilité du Conseil d'Administration (document 3) L.Lopez
10. Admission, démission et radiation de clubs et de membres (V.Laurent)
- 11.Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I.

11.1 Propositions des modifications statutaires (document 4) JP Delchef

11.2. Mandat donné à la commission législative pour procéder au toilettage des textes

12. Approbation du TTA

12.1. Proposition de modification du TTA (document TTA) commission financière

13. Proposition de neutralisation des montants de la licence collective pour toutes les équipes montant de division au terme de la saison 2015 – 2016 (document 6) JP Delchef

14. Compétition 2016 - 2017

15.1. Calendrier AWBB 2016 – 2017 (document 7) A. Geurten & B.Scherpereel

15.2. Catégories d'âge 2016 – 2017 (document 8) A. Geurten

15.3. Règlement de la Coupe AWBB Messieurs 2016 – 2017 (document 9) B.Scherpereel

15.4. Règlement de la Coupe AWBB Dames 2016 – 2017 (document 10) B.Scherpereel

15.5. Règlement de la Coupe AWBB 2016 – 2017 Jeunes (document 11) B.Scherpereel

16. Nouvelles de Prombas

16.1. Roadbook pour les compétitions nationales 2016-2017 JP Delchef & P.Flament

16.2 Règlement des licences JP Delchef

17. Divers.

7. Exercice des compétences administratives du CDA

7.1 demande de Gilly (Fernandez Mena ID 133253)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'une demande de dérogation déposée par le club de Gilly et visant à permettre un pupilles 2^{ème} année d'évoquer en cadets.

A l'unanimité, les membres décident de refuser la demande dérogation à ce stade de la saison.

8. Exercice des compétences judiciaires du CDA

8.1. demande d'évocation castors Braïne (R2 Dames)

JP Vanhaelen présente sa demande d'évocation qui a toutefois été initiée par le secrétaire-général qui vise à infliger un forfait général l'équipe de Castors Braine .

8.2. demande d'évocation Castors Braine (R2 Messieurs)

JP Vanhaelen présente sa demande d'évocation qui a toutefois été initiée par le secrétaire-général qui vise à infliger un forfait général l'équipe de Castors Braine .

Au terme d'un argumentaire étoffé, le président fait part du fait que selon lui les conditions de forme et les conditions de fond ne sont pas réunies pour évoquer le dossier.

Si l'article PJ 25 qui traite du droit d'évocation précise que :

« En toute matière, tant administrative que judiciaire, le CDA, et lui seul, dispose du droit d'évocation. Il est seul juge de l'opportunité de l'exercice de ce droit et ne peut être tenu de se justifier autrement que dans la décision finale qu'il sera amené à prononcer.

Il sera cependant tenu de signifier sa détermination par un avis qui devra paraître sur le site Internet de l'AWBB au plus tard nonante (90) jours après la parution de la décision attaquée.

Le non-respect du délai, pour une cause imprévue, ne pourra empêcher la poursuite de la procédure.

*Dès que le CDA a décidé l'évocation d'une affaire, **il peut suspendre immédiatement les effets d'une décision prise par un Comité ou un Conseil fédéral ou un procureur régional.***

Tout membre du CDA qui désire exercer le droit d'évocation dans une cause déterminée devra introduire, auprès du CDA, une demande écrite avec indication des motifs. A cet effet, il disposera immédiatement du dossier fourni par le Comité ou Conseil concerné. »

Différents constats sont dès lors posés :

1. Les conditions de forme

- Le dossier n'a été demandé, dossier dont l'étude est préalable à l'exercice du droit d'évocation
- Il y a 2 étapes à respecter : la décision d'évoquer puis l'exercice d'évocation .

2. Les conditions de fond

- L'objet de l'évocation est une décision du département championnat ;
- l'article PJ 25 ne permet que l'évocation d'une décision d'un comité, conseil fédéral ou un procureur régional et non celle d'un département,
- les départements n'existent que par la volonté du conseil d'administration et agissent au nom et pour le compte du conseil d'administration,
- il est donc difficilement défendable de permettre qu'un membre du CDA évoque une décision prise au nom du CDA ;
- seule l'assemblée générale peut revenir sur une décision du CDA ou d'un département du CDA.

Après une discussion animée, l'auteur des demandes d'évocation décide de les retirer.

Mr Lopez quitte la réunion.

9. Départements

9.1. Département coupes

9.1.1. Bilan sportif et financier des ½ finales

Les membres du conseil d'administration adressent leur vives félicitations au département coupes, aux 4 clubs organisateurs pour la parfaite organisation des ½ finales. Ils remercient le département promotion, le département arbitrage et les arbitres qui ont officié le week-end des 30 et 31 janvier 2016.

Au niveau sportif, le niveau fut très bon. Au niveau financier, plus de 1200 entrées payantes ont été enregistrées.

Seul quelques débordements de certains supporters sont à déplorer.

9.2. Département Jeunes

Le président du département présente les résultats de la 1ere JRJ.

9.3. Département événements

9.3.1. Mascotte AWBB

Un échange a lieu sur le choix de la future mascotte de l'AWBB. Les membres du CDA décident de se donner le temps de la réflexion.

9.3.2. Participation au salon des sports à Bruxelles

La présidente du département fait part des modalités de participation au salon des sports qui a lieu les 5, 6 et 7 février 2016.

10.4. Commission Informatique

La problématique des classements AWBB n'est pas résolue.

11. Divers

- M. Collard :
- JP Delchef fait part des candidatures déposées par l'AWBB aux mérites sportifs de la Communauté française, au Panathlon (Fair play).
- I. Delrue représentera le conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire de BBW le 17 février 2016.

La réunion se termine à 22 heures 45.

La prochaine réunion aura lieu le 29 février 2016, les documents des clubs sont reçus jusqu'au 26/02/2016

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHÉF**
Président